

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article5984>



Compte-rendu de la FSU pour le CTSD du 27 Mars 2020

- SNES académique de Dijon - Départements - Yonne - A la Une dans l'Yonne -



Publication date: dimanche 5 avril 2020

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

CTSD en visioconférence. Il s'agissait d'un deuxième CTSD en raison du vote unanime des organisations syndicales contre les fermetures de postes dans l'Yonne – second degré

La FSU a commencé par demander un **CHSCT départemental** afin de faire un **point sur la situation sanitaire du département** pour les personnels accueillant des enfants de soignants mais aussi pour évoquer la situation et les conséquences du télétravail. Le DASEN a indiqué qu'il était de cet avis et qu'il allait chercher une date avec ses services pour le tenir « dans les délais les meilleurs ».

Nous avons aussi souligné l'importance particulièrement flagrante **pour notre département de la fracture numérique** qui rend ce que le Ministre appelle « la continuité pédagogique » impossible.

Nous avons également demandé un **moratoire sur les suppressions de postes en mesure de carte scolaire** et de fait, que les heures réclamées par les collègues de l'Yonne en audience leur soient données. Il nous semble primordial, dans le contexte anxiogène actuel, de ne pas ajouter de stress aux personnels concernés. **Nous continuons à dénoncer les 9 suppressions de poste en collèges pour notre département.**

– Au **collège des Chaumes**, nous avons dénoncé à nouveau la perte de 50h de DHG entraînant la fermeture de deux classes ainsi que le partage de poste pour 3 nouveaux collègues : en Anglais, Lettres modernes et Histoire. Nous avons dénoncé en anglais, le couplage problématique avec Vitteaux : 5 heures ne correspondent à aucun horaire de classe et le partage de poste met en péril un jumelage dont la collègue ne pourra plus s'occuper de la même façon en étant à cheval sur deux établissements. Nous avons demandé si la collègue pourrait être amenée à être sur 3 établissements, le **Dasen a dit que ce ne serait pas le cas**. Mieux vaudrait abonder le collège des Chaumes en heures : cela pourrait permettre de meilleures conditions d'enseignement dans ces 3 matières tout en maintenant les collègues à temps complet sur leur poste. Le Dasen a exprimé son attention pour le cas de la cité scolaire des Chaumes et va trouver un moyen d'assurer l'audience promise.

– **Au collège de Tonnerre**, nous avons proposé la transformation d'HSA et d'IMP en heures postes, de façon à obtenir 36 heures poste dans cette matière, ce qui correspondra à 2 postes complets et permettra d'organiser du soutien pour les élèves.

Nous avons soutenu la demande des enseignants du **lycée de Tonnerre** de ne pas supprimer le poste d'allemand en le couplant avec Denfert-Rochereau (**validation en CTA**).

– Nous avons à nouveau dénoncé les 4 suppressions de postes à **Villeneuve la Guyard**.

– **Pour le collège de Puisaye**, nous avons appuyé la demande de 6,5 heures (octroyées désormais par le DASEN). Le collège les utilisant en Lettres Modernes, nous avons appuyé la demande de couplage avec Charny (besoin de 12h) et de fait la demande de création de poste Lettres Modernes. Mais le DASEN a refusé, au prétexte que ce poste n'était pas stable, ce que nous avons dénoncé car les heures de Bléneau ne pourront pas baisser davantage (1 classe par niveau).

– Au **collège de Paron**, nous avons interrogé le DASEN sur la situation de l'Allemand et on nous a confirmé qu'un

BMP de 9,5 H serait en place bien qu'il n'apparaisse pas dans les documents. Nous avons rappelé qu'à ce jour, la personne complète son service au lycée de Sens et que ce couplage pourrait être prolongé.

- Le Dasen a annoncé qu'un couplage avait été trouvé en éducation musicale entre Charny et Aillant sur Tholon.
- La FSU a, à nouveau, dénoncé la **pression qui peut être faite pour imposer des heures supplémentaires** (le Ministère en imposant aux rectorats qui en imposent aux DSDEN qui en imposent aux chefs d'établissement qui en imposent aux enseignants) alors qu'on envoie parfois un.e collègue de la même discipline faire des heures ailleurs ou que l'on crée **des petits BMP (2 ou 3 heures) dont on sait qu'ils auront du mal à être pourvus**.
- En groupe de travail, le Dasen et le Rectorat ont annoncé qu'à ce jour, **aucun enseignant n'était sur 3 établissements**, mais ils ont reconnu que les postes à complément de service étaient en augmentation (une dizaine de postes partagés supplémentaires). Nous continuons à le dénoncer ; **si vous êtes appelés à partager votre temps de service sur 3 établissements, contactez-nous ! snes89@dijon.snes.edu**
- La FSU a demandé au DASEN de voir avec le Rectorat pour un fléchage des postes EPS à l'EREA de Joigny, car depuis de nombreuses années, ces postes sont finalement occupés par différents TZR sans formation spécifique, ce qui ne facilite pas les conditions de travail des enseignants et l'accompagnement des jeunes en enseignement adapté.

Situation des stagiaires de l'Yonne :

- **Au collège de Saint Florentin**, en Education musicale, nous nous sommes assurés qu'un tuteur était bien prévu pour le stagiaire qui doit y être affecté.
- Par contre, les **stagiaires d'EPS à Camus** n'étaient pas encore officialisés alors que les tuteurs sont trouvés.
- Les autres bassins de stagiaire en collège n'ont pas été évoqués, or il est important de savoir où seront les stagiaires pour pouvoir les accompagner au mieux durant cette année si particulière et difficile. **Merci de nous contacter si des stagiaires sont prévus dans vos établissements l'an prochain.**

Bilan des SEGPA de l'Yonne :*

- Enfin la création d'un poste de **directeur-trice de SEGPA à Pont sur Yonne** est validé ! Cela faisait longtemps que nous le dénoncions en CTSD et au rectorat : un grand coup de chapeau à notre collègue qui a assumé ce poste depuis la rentrée (validation en CTA) !
- Au **collège Paul Bert**, l'ouverture d'un nouvel atelier en ERE à la SEGPA correspond à la fermeture d'un autre atelier.

La FSU est aussi intervenue au sujet des **dysfonctionnements de parcoursup**. En dépit de la panne nationale sensée être réparée, il restait à ce jour des notes qui n'apparaissaient plus sur le profil des élèves. En cas de souci, le Dasen a recommandé de s'adresser au SAIO en premier lieu et cas d'urgence de lui faire remonter les soucis, les vœux devaient être remontés le 2 avril. Nous savons tous que, sans avoir de contact présentiel avec les élèves, il va s'avérer compliqué que tous aient validé correctement tous leurs vœux.

Vote unanime des organisations syndicales contre les fermetures de postes dans les collèges de l'Yonne.